CATALOGUE DE PRODUITS

COMAT

Recherche sur ... TRIOPAN -

COMAT
Z.I. HOWALD / Luxembourg
Tél. +352 49 61 21 www.comat.lu

§1 Généralités

Article 1: Les présentes conditions générales s'appliquent aux contrats de vente conclus entre les sociétés COMAT SA, COMAT LOCATION SA ou COMAT Matériel Sàrl (le vendeur) et le client, à l'exclusion de toutes autres conditions, sauf accord écrit signé par un des administrateurs de la société. Elles ne s'appliquent pas aux locations, ni aux réparations de matériel.

§2 Formation du contrat

Article 1: La commande lie l'acheteur, elle vaut contrat

Article 2: En cas d'annulation d'une commande par le client, le vendeur pourra exiger le paiement d'une indemnité égale à 25 % du prix du contrat

§3 Transfert de risques

Article 1: La conclusion du contrat emporte immédiatement transfert du risque de la chose à charge de l'acquéreur.

Article 2: Lors du transport et durant des travaux d'amélioration, les risques de la chose sont donc à charge de l'acheteur. En cas de dépôt de la marchandise dans les stocks du vendeur, les risques de la chose sont également à charge de l'acheteur

§4 Paiement

Article 1: Les factures sont payables au comptant dans les 30 jours de leur date d'émission

Article 2: Lorsque, par dérogation à l'article 1er, des délais de paiement ont été expressément accordés, tout retard, même partiel, de paiement d'une ou de plusieurs échéances, entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'exigibilité immédiate du solde entier à échoir

Article 3: Lorsque, par dérogation à l'article 1er, des réductions et escomptes ont été accordés, ces derniers ne sont applicables que si la facture est intégralement réglée dans les délais prévus. Dans le cas contraire, les escomptes et réductions ne trouveront plus application et le montant intégral de la facture doit être réglé

Article 4: Les factures non réglées à leur échéance porteront de plein droit intérêt aux taux prévu par la loi du 18 avril 2004 et la directive du 16 février 2011, augmenté de 50%, et ce dès la date d'échéance, de plein droit et sans qu'une quelconque mise en demeure ne soit nécessaire, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts

Article 5: Conformément aux articles 8 et suivants de la loi du 18 avril 2004, respectivement l'article 6 de la directive du 16 février 2011, tout rappel ou mise en demeure sera refacturé à titre de frais à hauteur de 25,- EUR. Si un recouvrement judiciaire s'avère nécessaire, un minimum de 1000 EUR de frais d'avocats sera à charge du client

Article 6: Par dérogation à l'article 4, les factures non réglées à leur échéance redues par un consommateur final porteront intérêt au taux légal

§5 Astreinte

Article 1: En cas de non-paiement du solde du prix à l'échéance, le débiteur s'oblige à verser au créancier une indemnité correspondant à 10 % du solde impayé par jour de retard. Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable, du seul fait du non-respect de la date d'échéance par le débiteur

Article 2: Pour autant que le débiteur soit un consommateur final, cette astreinte est ramenée à 50.- EUR par jour de retard

§6 Paiement d'un acompte

Article 1: Un acompte correspondant à 30 % du montant de la commande peut être demandé au moment de la formation du contrat. Le solde sera dû au moment de la livraison

Article 2: Il est précisé expressément qu'un acompte versé ne vaut pas faculté de dédit et ne donne pas droit à l'acheteur de renoncer au contrat

Article 3: Tout acompte versé restera acquis au vendeur en cas d'incident d'exécution ou de résiliation du contrat imputable au client

§7 Réclamations

Article 1: Toute contestation relative à la facture doit être faite sous forme écrite dans un délai de 10 jours. Passé ce délai, la facture est considérée comme dûment acceptée

§8 Livraison

Article 1: Les délais ou dates de livraisons portés par le vendeur sur ses offres ou confirmations de commande n'ont qu'un caractère purement indicatif. Ils ne peuvent en aucun cas constituer de la part du vendeur un engagement ferme de livrer à date fixe, ni justifier l'annulation de la commande par le client, ni donner lieu à dommages et intérêts ou pénalités de retard

Article 2: Aussi longtemps que le client n'exécute pas une quelconque de ses obligations, les termes et délais se trouvent automatiquement prorogés

Article 4: Le client s'engage à tenir le vendeur indemne de tous frais de procédure et d'avocat
consommateur est en droit d'émettre une mise en demeure de livrer dans le mois. Le délai de s'exécuter ne pourra être inférieur au mois. Passé ce délai, le consommateur sera en droit de mettre fin au contrat

§9 Réserve de propriété

Article 1: Par dérogation à l'article 1583 du Code civil, tout matériel vendu reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix et de ses accessoires

Article 2: Pendant la durée de la réserve de propriété au profit du vendeur, l'acheteur prend à charge tous les risques de perte, de détérioration, même par cas fortuit ou de force majeure

Article 3: Tant qu'il ne s'est pas acquitté de la totalité du prix de vente ainsi que de tous ses accessoires, l'acheteur s'interdit d'aliéner, de donner en gage le bien, y compris le gage sur fonds de commerce, ou de diminuer autrement la valeur du matériel. Il s'engage également à ne pas entraver une éventuelle récupération du bien par le vendeur, notamment en l'exportant ou en l'intégrant dans un autre objet.

Article 4: A défaut d'apurement de la dette, le vendeur peut, conformément à l'article 116 du Code de Commerce, après mise en demeure notifiée par lettre recommandée au débiteur, faire procéder à la vente publique des biens donnés en gage

§10 Conformité de la marchandise et garanties

Article 1: Sauf stipulation contraire expresse, le vendeur n'accorde aucune garantie autre que la garantie légale

Article 2: Par dérogation à l'article 1 et en application de l'article 6 de la loi du 24 avril 2004, respectivement de l'article 7 de la directive du 25 mai 1999, le vendeur accorde aux consommateurs une garantie de 2 ans pour les biens neufs et une garantie d'un an pour les biens d'occasions

Article 3: Le vendeur se réserve le droit de remplacer la marchandise qui est l'objet du contrat par une marchandise équivalente lorsque la première n'est plus disponible

Article 4: Lors de la livraison de la marchandise, le client s'engage à vérifier la marchandise et à dénoncer immédiatement toute non-conformité ou tout vice apparent ou facilement décelable

Article 5: Le client s'engage à dénoncer par lettre recommandée toute non-conformité et tout vice non prévu par l'article 3 dans un délai de 7 jours à partir de sa découverte

Article 6: La garantie cesse de plein droit si l'acheteur procède lui-même ou fait procéder par des tiers non expressément agréés par le vendeur à des réparations ou transformations quelconques.

Article 7: La garantie ne couvre pas l'usure normale. Elle ne s'applique pas non plus lorsque le défaut est dû à une utilisation anormale, non-conforme ou fautive, notamment lorsque l'entretien n'est pas effectué selon les prescriptions du constructeur ou s'il n'est pas donné suite aux invitations de vérifications techniques

§11 Clause résolutoire

Article 1: Le vendeur se réserve le droit de poursuivre la résolution du contrat en cas d'inexécution par l'acheteur d'une quelconque de ses obligations. Le contrat sera résolu 15 jours après l'envoi d'une mise en demeure préalable par le vendeur et les marchandises devront être restituées sans autre formalité

Article 2: L'acheteur s'engage à ne pas s'opposer à cette récupération et à rendre le bien dès mise en demeure. En cas d'opposition injustifiée, les dommages et intérêts pour non récupération sont évalués forfaitairement à 1.500,- EUR

Article 3: En cas de récupération du bien l'acheteur s'engage à indemniser le propriétaire pour la diminution de la valeur subie par le bien, y compris l'utilisation et l'usure normale, la détérioration ou la destruction, les frais de récupération ainsi qu'à rémunérer selon les prix habituellement pratiqués, l'usage qu'il avait de la chose. Pour se faire indemniser, le vendeur est en droit de se servir sur la partie du prix déjà payée par le client, lequel ne saurait exiger restitution que si le vendeur a été indemnisé de tout préjudice subi

§12 Dispositions finales

Article 1: Le client déclare expressément renoncer à faire valoir des conditions générales propres

Article 2: Le contrat sera régi en ce qui concerne sa formation, sa validité, son interprétation et son exécution par le droit luxembourgeois

Article 3: En cas de litige, les Tribunaux de Luxembourg-Ville seront seuls compétents

Les articles présentés dans ce catalogue sont un extrait de notre programme de vente qui n'est en aucun cas exhaustif. Contactez-nous pour des informations supplémentaires ou tout renseignement.

COORDONNEES ET HORAIRES

COMAT SA | COMAT LOCATION SA | COMAT Matériel Sàrl

10, rue des Bruyères L-1274 HOWALD

Tél: (+352) 49 61 21 | Fax: (+352) 40 22 74 | E-Mail: comat@comat.lu

HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Vendredi: 7h30 - 12h00 | 12h30 - 17h00 | Samedi: 8h00 - 12h00

http://www.comat.lu

DEPÔT DE COFFRAGE

580, route de Thionville L-5888 ALZINGEN

Tél: (+352) 49 61 21 - 300 | E-Mail: comat@comat.lu

HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Vendredi: 7h30 - 12h00 | 13h00 - 16h00 | Samedi fermé

PLAN D'ACCES

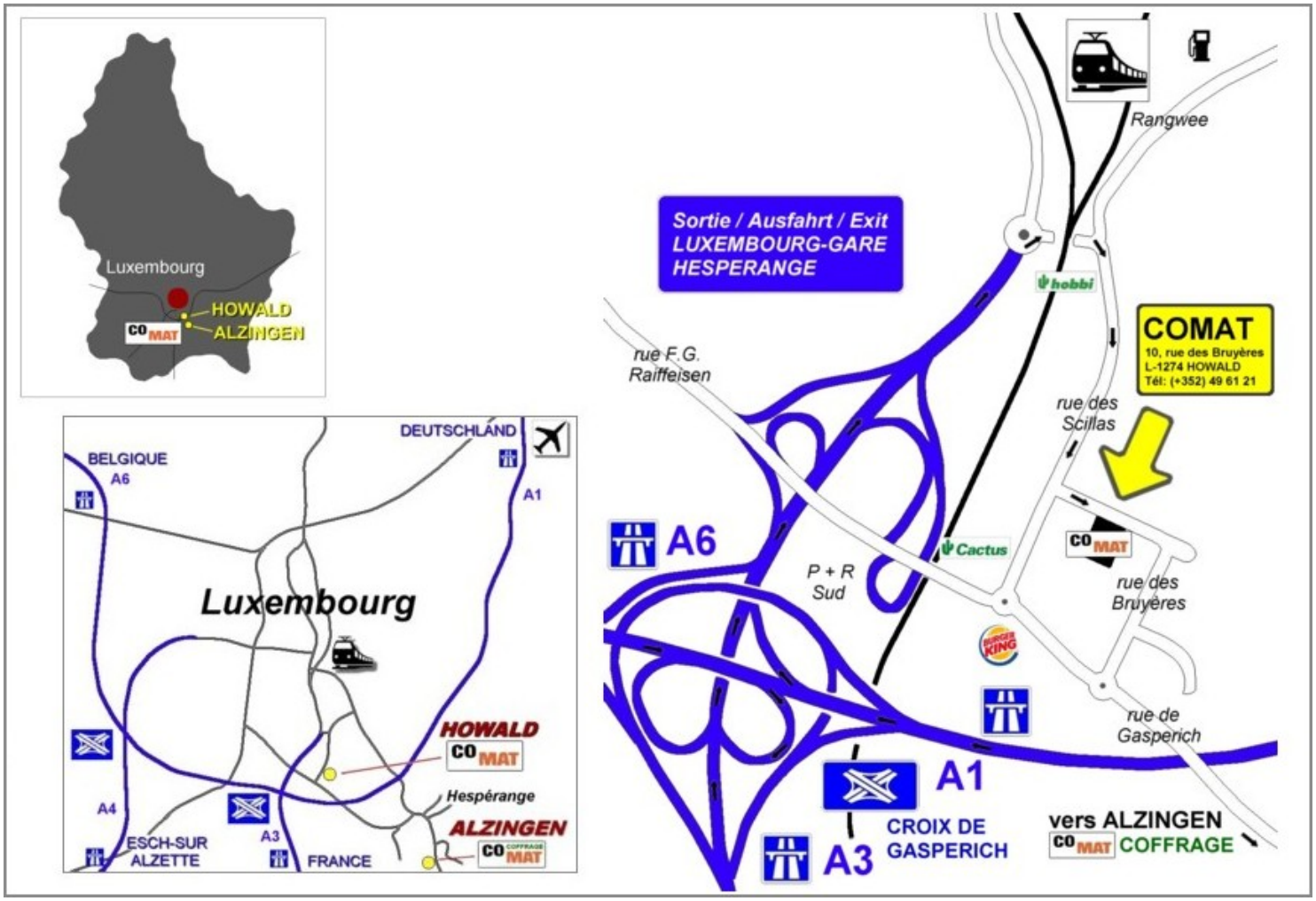

autoroutes venant de Metz, Arlon ou Trèves | direction Luxembourg, sortie Luxembourg-Gare et Hespérange | ensuite direction Luxembourg-Gare, au rond-point à la fin de l'autoroute à droite | passage par un petit tunnel | puis première rue à droite (rue des Scillas) ensuite première rue à gauche (rue des Bruyères)

Signaux pliants

TRIOPAN - " ! "

Hauteur 110 cm

CODE ARTICLE: **T1.30-110**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.30-70	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm
T1.30-90	Hauteur 90 cm

TRIOPAN - " ! " + ACCIDENT

Hauteur 110 cm - texte: Accident

CODE ARTICLE: **T1.30-110A**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.30-70A	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm - texte: Accident
T1.30-90A	Hauteur 90 cm - texte: Accident

TRIOPAN - " ! " + CHANTIER MOBILE

Hauteur 110 cm - texte: chantier mobile

CODE ARTICLE: **T1.30-110C**

COMAT
Z.I. HOWALD / Luxembourg
Tél. +352 49 61 21 www.comat.lu

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.30-70C	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm - texte: chantier mobile
T1.30-90C	Hauteur 90 cm - texte: chantier mobile

TRIOPAN - " ! " + FAUCHAGE

Hauteur 110 cm - texte: Mäharbeiten

CODE ARTICLE: **T1.30-110MA**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.30-70F	Hauteur 70 cm - texte: Fauchage
T1.30-70MA	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm - texte: Mäharbeiten
T1.30-90F	Hauteur 90 cm - texte: Fauchage
T1.30-90MA	Hauteur 90 cm - texte: Mäharbeiten

TRIOPAN - " ! " + MARQUAGE

Hauteur 110 cm - texte: Marquage horizontal

CODE ARTICLE: **T1.30-11MH**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.30-70MH	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm - texte: Marquage horizontal
T1.30-90MH	Hauteur 90 cm - texte: Marquage horizontal

TRIOPAN - " ! " + PAS DE SALAGE

Hauteur 110 cm - texte: pas de salage

CODE ARTICLE: **T1.30-110PS**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.30-70PS	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm - texte: pas de salage
T1.30-90PDS	Hauteur 90 cm - texte: pas de salage

TRIOPAN - " ! " + POLICE / DOUANE / PROTECTION CIVILE

Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés

Hauteur 70 cm - texte: Police

CODE ARTICLE: **T1.30-70P**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.30-90D	Hauteur 90 cm - texte: Douane

COMAT
Z.I. HOWALD / Luxembourg
Tél. +352 49 61 21 www.comat.lu

T1.30-90PC	Hauteur 90 cm - texte: Protection civile

TRIOPAN - " ! " + SAPEURS POMPIERS

Hauteur 110 cm - texte: Sapeurs-pompiers

CODE ARTICLE: **T1.30-110P**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.30-70SP	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm - texte: Sapeurs-pompiers
T1.30-90SP	Hauteur 90 cm - texte: Sapeurs-pompiers

TRIOPAN - " ! " DIFFERENTS MODELES

Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés

Hauteur 70 cm - texte: Ralentir

CODE ARTICLE: **T1.30-70R**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.30-90B	Hauteur 90 cm - texte: Baumfällarbeiten
T1.30-90G	Hauteur 90 cm - texte: Gasarbeiten
T1.30-90P	Hauteur 90 cm - texte: Panne
T1.30-90V	Hauteur 90 cm - texte: Vermessung

TRIOPAN - ATTENTION TRAVAUX

Hauteur 110 cm

CODE ARTICLE: **T1.14-110**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.14-70	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm
T1.14-90	Hauteur 90 cm

TRIOPAN - ATTENTION TRAVAUX + CHANTIER MOBILE

Hauteur 110 cm - texte: chantier mobile

CODE ARTICLE: **T1.14-110C**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.14-70C	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm - texte: chantier mobile
T1.14-90C	Hauteur 90 cm - texte: chantier mobile

TRIOPAN - AVEC 3 SYMBOLES DIFFERENTS

Hauteur 110 cm

CODE ARTICLE: **TKOMBI110**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

TKOMBI110	Hauteur 110 cm
TKOMBI70	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm
TKOMBI70	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm
TKOMBI90	Hauteur 90 cm
TKOMBI90	Hauteur 90 cm

TRIOPAN - CONTOURNEMENT DROITE

Hauteur 110 cm

CODE ARTICLE: **T2.34-110**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T2.34-70	*Trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm
T2.34-90	Hauteur 90 cm

TRIOPAN - CONTOURNEMENT GAUCHE

Hauteur 110 cm

CODE ARTICLE: **T2.35-110**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T2.35-70	*Trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm
T2.35-90	Hauteur 90 cm

TRIOPAN - FAUCHAGE

Hauteur 110 cm - texte: Mäharbeiten

CODE ARTICLE: **T1.14-110MA**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.14-70MA	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Texte fauchage sur demande
	Hauteur 70 cm - texte: Mäharbeiten
T1.14-90MA	Hauteur 90 cm - texte: Mäharbeiten

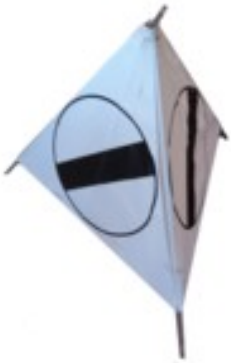

TRIOPAN - FIN DE LIMITAION

Hauteur 110 cm

CODE ARTICLE: **T2..58-110**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T2.58-70	*Trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm
T2.58-90	Hauteur 90 cm

TRIOPAN - KANALARBEITEN

Hauteur 110 cm - texte: Kanalarbeiten

CODE ARTICLE: **T1.14-110KA**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.14-70KA	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm - texte: Kanalarbeiten
T1.14-90KA	Hauteur 90 cm - texte: Kanalarbeiten

TRIOPAN - MARQUAGE

Hauteur 110 cm - texte: Marquage

CODE ARTICLE: **T1.14-110M**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.14-70M	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm - texte: Marquage
T1.14-90M	Hauteur 90 cm - texte: Marquage

TRIOPAN - PAS DE SALAGE

Hauteur 110 cm - texte: pas de salage

CODE ARTICLE: **T1.14-110PDS**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.14-70PDS	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm - texte: pas de salage
T1.14-90PDS	Hauteur 90 cm - texte: pas de salage

TRIOPAN - RETRECISSEMENT

Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés

Hauteur 70 cm - rétrécissement

CODE ARTICLE: **T1.07-70**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T1.09-70	Hauteur 70 cm - rétrécissement gauche
T1.87-70	Hauteur 70 cm - rétrécissement droite

TRIOPAN - VITESSE MAX 30 KM/H

Hauteur 110 cm

CODE ARTICLE: **T2.30-1103**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T2.30-703	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm
T2.30-903	Hauteur 90 cm

TRIOPAN - VITESSE MAX 50 KM/H

Hauteur 110 cm

CODE ARTICLE: **T2.30-1105**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T2.30-705	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm
T2.30-905	Hauteur 90 cm

TRIOPAN - VITESSE MAX 70 KM/H

Hauteur 110 cm

CODE ARTICLE: **T2.30-1107**

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

T2.30-707	*Cadre rouge fluorescent, trépied en métal profilé, zingué, ouverture automatique avec symbole identique sur les 3 côtés*
	Hauteur 70 cm
T2.30-907	Hauteur 90 cm

TABLE DES MATIERES

SIGNALISATION ET SECURITE page3
Signalisation page3
Signaux pliants page4

Les articles présentés dans ce catalogue sont un extrait de notre programme de vente qui n'est en aucun cas exhaustif. Contactez-nous pour des informations supplémentaires ou tout